

Philippe Estingoy
Michel Rabatel

Maîtrise d'ouvrage publique

MONTAGE ET SUIVI D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION

Deuxième édition

LE MONITEUR

Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du « photocopillage ».

Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à l'usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines.

En tant qu'éditeur, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.

Aux termes de l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article L. 122-5 2° et 3° a) du même code n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et les « analyses et courtes citations », dans un but d'exemple et d'illustration, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions à finalité non commerciale par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par tout moyen) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Relecture et correction : Pascale Sarfati.

Réalisation des illustrations : Franck Dastot.

ISBN : 2.281.12279.4

SOMMAIRE

Préface	7	V.20 Marchés de travaux	385
Avant-propos	9	V.30 Procédure conception-réalisation	415
Principaux sigles et abréviations	13	V.40 Conduite d'opération en phase travaux ..	445
I Opération publique de construction – Organisation	19	VI Gestion des fins d'opérations	461
I.10 Opération publique de construction – Généralités	21	VI.10 Opérations de réception des travaux.....	463
I.20 Maîtrise de l'ouvrage	53	VI.20 Autres opérations liées à la fin des travaux	475
I.30 Responsabilités et assurances des intervenants	79	VI.30 Fin des travaux et garanties	487
I.40 Maîtrise des coûts.....	105	VI.40 Conduite d'opération et maintenance ultérieure de l'ouvrage	497
II Études préalables et programme d'une opération	115	Annexes – Documents pratiques	507
II.10 Marchés de prestations intellectuelles	117	Annexe 1 Maîtrise d'ouvrage.....	509
II.20 Études préalables – Études de faisabilité.....	137	Annexe 2 Marchés de prestations intellectuelles	549
II.30 Programme d'architecture et d'ingénierie.....	157	Annexe 3 Études préalables – Études de faisabilité.....	553
II.40 Programme d'équipements et opération de construction.....	197	Annexe 4 Programme d'architecture et d'ingénierie	559
III Choix du maître d'œuvre	205	Annexe 5 Missions de maîtrise d'œuvre	617
III.10 Définition des missions de maîtrise d'œuvre	207	Annexe 6 Passation des marchés de maîtrise d'œuvre	647
III.20 Choix de la mission de maîtrise d'œuvre	229	Annexe 7 Établissement et gestion du marché de maîtrise d'œuvre	669
III.30 Passation des marchés de maîtrise d'œuvre	247	Annexe 8 Contrôle technique dans la construction.....	685
IV Opération en phase conception.....	289	Annexe 9 Coordonnateur de sécurité et de santé	699
IV.10 Établissement et gestion du marché de maîtrise d'œuvre.....	291	Annexe 10 Conducteur d'opération en phase études de conception	717
IV.20 Contrôle technique dans la construction.	305	Annexe 11 Ordonnancement-coordination-pilotage.....	737
IV.30 Coordination de sécurité et de santé dans la construction.....	323	Annexe 12 Marchés de travaux	749
IV.40 Autres intervenants	343	Annexe 13 Procédure conception-réalisation.....	757
IV.50 Conduite d'opération en phase études de conception.....	355	Annexe 14 Conduite d'opération en phase travaux	799
V Opération en phase travaux.....	369	Annexe 15 Autres opérations liées à la fin des travaux.....	811
V.10 Ordonnancement-coordination-pilotage ..	371	Annexe 16 Fin des travaux et garanties	817
		Annexe 17 Maintenance ultérieure de l'ouvrage	825
		Table des matières	829
		Index alphabétique.....	845